



Résilié chez karis formation

Par **Megan55**, le **29/06/2015** à **16:14**

Bonjour je suis actuellement une formation chez karis formation depuis 5 mois. Malheureusement avec un enfant à nourrir et à faire garder ainsi qu'un déménagement non prévu qui m'a mises dans une mauvaises situations financières les fins de mois sont difficiles... c'est pourquoi j'aimerais résilier mon contrat pour économiser 70 euro par mois... Je n'est encore rien entrepris, ni informé Karis formation, Comment m'y prendre ? Cordialement.

Par **moisse**, le **29/06/2015** à **17:50**

Bonjour,
Comme les centaines de personnes qui ont ouvert la même discussion (voir forum consommation).
Vous envoyez une lettre recommandée et supprimez le prélèvement automatique.
Mais en réalité les conditions du contrat que vous avez signé ne vous permettent pas cette résiliation survenue après les 3 premiers mois, et vous serez donc harcelée de lettres, téléphones et menaces.